FNEEQ CSN

# carnets

Bulletin de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) Numéro 5 Mars 2005

# mot du président

## La détermination de la FNEEQ porte fruit

Le 22 décembre 2002, intervenait une entente de principe entre la FNEEQ et le Gouvernement du Québec. Cette entente, maintenant adoptée par les assemblées générales, marque une étape décisive dans la reconnaissance du statut des enseignantes et des enseignants du collégial. En reconnaissant le diplôme de maîtrise et en assurant le maintien de celui du doctorat aux fins de la rémunération, on consacre le caractère distinct de l'enseignement collégial. Près de 40 % des enseignantes et des enseignants du réseau collégial détiennent de tels diplômes.

La FNEEQ lutte depuis de nombreuses années pour faire reconnaître le caractère distinctif de l'emploi enseignant collégial. Nous avons été la seule fédération regroupant des enseignantes et des enseignants du collégial à porter cette revendication, ce qui nous rend d'autant plus fiers des résultats obtenus contre vents et marées.

En plus de représenter des gains appréciables pour bon nombre de nos membres, l'entente ouvre aussi des perspectives intéressantes pour les jeunes enseignantes et enseignants qui débutent leur carrière. Quand on sait qu'une grande proportion des professeurs de cégep prendront leur retraite d'ici quelques années, il est tout à fait primordial de rendre la profession enseignante au collégial plus attirante pour les jeunes. C'est ce que nous avons fait par le biais de cette entente ; c'est ce que nous chercherons également à faire lors de la prochaine ronde de négociations.

La détermination qu'a su démontrer la FNEEQ pour régler de façon satisfaisante la restructuration salariale pour les enseignantes et les enseignants de cégep, nous comptons également l'employer dans le cadre des autres négociations en cours à la fédération. Que ce soit pour des syndicats des établissements d'enseignement privés qui sont en renouvellement de convention collective ou à leur première négociation ou encore pour les syndicats de chargé-es de cours d'université qui, dans le cadre de leur négociation concertée, veulent faire reconnaître à plus juste titre la valeur de leur travail.

Enfin, cette même détermination doit aussi se déployer sur le terrain de l'action sociale. Voilà pourquoi nous incitons fortement nos syndicats à participer à la consultation organisée par le Réseau québécois sur l'intégration continentale au sujet de la Zone de libre-échange des Amériques. Nous comptons par cet exercice exprimer clairement la primauté des droits humains sur ceux du commerce. Ce combat est primordial si nous voulons combattre la marchandisation de l'éducation et les visées états-uniennes à l'effet de libéraliser le commerce de l'enseignement supérieur dans le cadre des négociations de la ZLÉA.

Des choix sociaux sont en cause, notre détermination sera au rendez-vous.

Solidairement,

Pierre Patry

# sommaire


3 Restructuration salariale au collégial
**Mission accomplie**

6 Les TIC en enseignement
**Une enquête dans le privé**

7 Québec, Canada, États-Unis, Mexique
**Solidarité chez les précaires de l'enseignement supérieur**

10 Forum social de l'éducation
**L'esprit de Porto Alegre**

12 Harcèlement psychologique et violence au travail
**Impacts sur la santé mentale**

13 **L'éducation des filles en Afghanistan**

14 Consultation populaire sur la Zone de libre-échange
**Une autre Amérique est possible**

16 4e Forum mondial pour l'éducation des peuples
**Une solidarité accrue**

18 Plans de réussite
**La vigilance s'impose**

19 **Les Fneequeries**



*Carnets* est la publication officielle de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN). La FNEEQ représente plus de 23 500 membres dans les cégeps, établissements privés et universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

FNEEQ, 1601, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5
Téléphone: 514 598-2241 • Télécopieur: 514 598-2190
Site web: www.fneeq.qc.ca • Courriel: fneeq.reception@csn.qc.ca

Rédacteur en chef: Pierre Patry
Coordination et rédaction: France Désaulniers
Collaborations: Marie Blais, François Cyr, Dominique Daigneault, Pierre Patry, Robert Robitaille, Simon Robitaille, Caroline Senneville et Céline Twigg. – Photo de couverture : Alain Chagnon – Caricature : Boris – Graphisme: Brunel Design
Impression: Les travailleuses et travailleurs syndiqués d'Impart Litho
Tirage: 10 500 exemplaires
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada.

# Mission accomplie !

**Au cours d'assemblées générales tenues en janvier et février 2003, les membres des 35 syndicats de cégep affiliés à la FNEEQ se sont prononcés sur l'entente de principe intervenue le 22 décembre 2002 concernant la restructuration salariale des enseignantes et des enseignants de cégep et les services professionnels rendus. C'est dans une proportion de 77 pour cent que les syndicats ont entériné l'entente de principe, qui a également reçu l'aval de 61 pour cent des membres qui ont participé aux assemblées générales.**

**Nous avons rencontré Jeanne Pinsonneault, déléguée à la coordination du regroupement cégep au sein de la FNEEQ.**

France Désaulniers
*Conseillère à l'information*

**Q Jeanne, on a dit de l'entente qu'elle représentait un tournant historique. Pourquoi ?**

R D'abord, parce que l'entente consacre le caractère distinct de l'enseignement collégial et son appartenance à l'enseignement supérieur. Le ministère de l'Éducation et le Conseil du trésor considèrent que nous appartenons à l'enseignement supérieur. Cette reconnaissance se traduit maintenant aussi dans la nouvelle structure salariale qui se démarque de celle du primaire-secondaire, parce que l'entente accorde une valeur à la diplomation, ce qui n'est pas le cas dans la structure salariale du primaire et du secondaire. Il y a reconnaissance salariale pour les détenteurs de maîtrise et de doctorat.

**Q On constate d'ailleurs que de plus en plus de profs du collégial détiennent de tels diplômes…**

R C'est vrai qu'on note cette tendance. Actuellement, ce sont près de 40 pour cent des profs du réseau qui détiennent des diplômes de maîtrise ou de doctorat. La rupture historique se concrétise dans le fait que le salaire des profs au collégial sera supérieur à celui versé au personnel enseignant du primaire-secondaire. En outre, cette tendance tend à croître et c'est un pourcentage encore plus grand des profs qui pourraient bénéficier de salaires plus élevés dans l'avenir. Par ailleurs, il faut aussi constater que la scolarité n'est pas mise de côté puisqu'elle permet de s'insérer dans l'échelle à des échelons variables et d'en atteindre le maximum plus rapidement.

Photo: Alain Chagnon

**Au cours des prochaines années, un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants partiront à la retraite. Cela permettra à de jeunes diplômés, ou à des professionnels provenant d'autres secteurs, d'entamer une carrière dans l'enseignement collégial.**

Il faut aussi être conscients qu'il y aura bientôt un fort renouvellement de la main-d'œuvre et que les salaires des enseignantes et des enseignants au collégial ne sont pas extrêmement concurrentiels. Avec cette entente, la situation s'en trouve améliorée. Au cours des prochaines années, un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants partiront à la retraite. Cela permettra à de jeunes diplômés, ou à des professionnels provenant d'autres secteurs, d'entamer une carrière dans l'enseignement collégial. Avec la structure salariale qui sera mise en place à compter de l'automne, l'enseignement collégial devient intéressant puisque le seuil d'entrée en terme de rémunération sera différent selon la diplomation du personnel embauché.

**Q On a beaucoup parlé des heures de travail à consacrer à des services professionnels.**

**R** Ce ne sont pas des heures à consacrer, mais du travail qui est finalement reconnu. Ces services professionnels, c'est du travail que l'on fait déjà ! On ne peut y voir une augmentation de la tâche.

**Q Certaines inquiétudes ont cependant été évoquées.**

**R** Oui, et beaucoup de choses ont été dites. Beaucoup d'interprétations ont été avancées. Pourtant, l'entente stipule clairement que la reconnaissance des services rendus se fait sans augmenter la tâche. De plus, les activités pédagogiques apparaissant dans l'entente se sont toujours faites et continueront à se faire à l'intérieur des heures de disponibilité des profs.

Je donne un exemple : dans un collège, il existe des comités de niveaux ; les enseignantes et les enseignants de première année d'un programme donné se réunissent, font un bilan et transmettent l'information aux enseignantes et enseignants de deuxième année. C'est de l'encadrement d'étudiants ça !

**Q L'entente vient donc en quelque sorte mettre à jour des initiatives départementales jusqu'alors considérées comme allant de soi par les administrations ? Des initiatives qui feront dorénavant partie d'un projet ?**

**R** Effectivement, ça vient faire ressortir tout le travail des départements. Il y a plein de projets, plein d'activités pédagogiques qui sont méconnus des directions des études et qui sont pourtant réalisés quotidiennement par les enseignantes et les enseignants.

**Q On a fait grand cas de la rédaction du rapport individuel…**

**R** Ce rapport est l'élément nouveau qui fait peur à plusieurs. D'abord, il faut comprendre qu'il ne se veut pas un rapport comptable des heures travaillées. Ce n'est pas non plus une reddition de comptes liée à l'obligation de résultats. C'est clair dans l'entente : c'est un rapport d'activités qui donne l'opportunité aux enseignantes et aux enseignants de faire des recommandations à leur direction locale. Il ne faut pas craindre un glissement de l'imputabilité collective vers l'imputabilité individuelle. Les activités peuvent être individuelles, mais elles font partie d'un projet départemental.

Photo: Alain Chagnon

[…] l'entente stipule clairement que la reconnaissance des services rendus se fait sans augmenter la tâche. De plus, les activités pédagogiques apparaissant dans l'entente se sont toujours faites et continueront à se faire à l'intérieur des heures de disponibilité des profs.

**Q N'y-a-t-il pas un risque que ce rapport serve à l'évaluation individuelle des profs ?**

**R** Non. La convention collective est claire à ce sujet. Les rapports individuels étant annexés et faisant partie intégrante du rapport annuel des départements, ils ne pourront donc pas servir à l'évaluation des individus.

**Q Quel est l'impact de l'entente sur les structures organisationnelles existantes ?**

**R** Les structures organisationnelles sont maintenues et respectées. Tout passe par le département. Les projets sont départementaux. C'est le département qui identifie et répartit annuellement les activités pédagogiques.

**Q Est-ce que le collège peut imposer des activités spécifiques aux enseignantes et aux enseignants ?**

**R** C'est une crainte que l'on a entendue. Mais la réalité est tout autre. Si le collège n'approuve pas certaines activités pédagogiques, c'est tout le projet départemental qui est remis en cause. La direction devrait donc retourner le projet au complet au département. Ainsi, le collège ne peut imposer une activité particulière à un prof en particulier. Ce n'est vraiment pas ça qui est prévu dans l'entente.

On a entendu beaucoup de réactions quant au fait que le collège avise par écrit les enseignants des activités qu'ils auront à réaliser, mais le but de cet avis écrit est simplement de confirmer que le projet départemental a été approuvé. Le département répartit les activités pédagogiques en fonction des intérêts et des compétences des profs

et, suivant le même processus que pour la répartition de la tâche, le département achemine la répartition des activités pédagogiques au collège pour approbation. Et si jamais un collège refusait un projet départemental, il aura à justifier son refus.

**Q L'autonomie professionnelle est donc maintenue ?**

R Absolument ! Les profs vont continuer à enseigner, à encadrer leurs étudiants, à participer aux activités départementales, à élaborer des projets, etc. Comme avant. Si des gens pensent perdre leur autonomie professionnelle parce que le collège approuve les projets, alors je pose la question: est-ce qu'on perd notre autonomie professionnelle parce que le collège doit approuver la répartition de la tâche ? Non. Nous faisons une répartition des cours en département et nous transmettons l'information au collège pour approbation. C'est tout. Ce sera la même chose.

**Q Certains croient que l'autonomie professionnelle est menacée parce que le collège les avisera par écrit des activités pédagogiques qu'ils auront à réaliser.**

R Je ne peux que répéter que cet avis écrit n'est en aucun cas une imposition faite à un prof de réaliser une activité ciblée par le collège. C'est une confirmation écrite de la part du collège de l'approbation du projet départemental.

**Q Et si un collège décidait de ne pas respecter l'esprit de l'entente, s'il imposait des activités spécifiques à un prof ?**

R Eh bien, le collège aurait tout d'abord affaire à la solidarité départementale, qui est fondamentale dans notre organisation du travail. De plus, l'entente ne marque pas la fin du travail syndical.

**Q En fait, ce que je retiens, c'est que l'entente vient reconnaître des initiatives départementales et la créativité des enseignantes et des enseignants dans le cadre de leur tâche d'enseignement.**

R Tout-à-fait. On rendait des services professionnels et c'est maintenant reconnu. Ce qui ne veut pas dire que cette reconnaissance vient alléger notre tâche. Cette entente se veut une preuve que le travail d'un enseignant de cégep est déjà lourd et complexe. Dans le cadre des négociations qui s'amorcent pour le renouvellement de notre convention collective, nous exigeons d'ailleurs un accroissement des ressources à l'enseignement. Nous avons déposé nos demandes sectorielles le 25 février dernier et l'accent est mis sur l'ajout de ressources. On peut avancer sans se tromper que l'essentiel pour les profs, c'est que leurs étudiantes et leurs étudiants réussissent. Personne n'ignore que depuis quelques années, les enseignantes et les enseignants sont à bout de souffle et qu'il est urgent d'ajouter des ressources. Cela sera l'un des enjeux de la prochaine négociation.

Photo: Alain Chagnon

De plus, l'un des points forts de l'entente, c'est la reconnaissance de la diplomation. On a réussi à faire reconnaître le principe de la diplomation pour fins de rémunération. À mon avis, cela pourrait devenir un tremplin pour la prochaine ronde de négociation. Cela crée une ouverture pour pousser cette idée plus loin.

**Q Quant à la restructuration salariale, il y avait quand même des ornières tracées par l'entente conclue par le personnel enseignant des commissions scolaires.**

R C'est vrai. Nous avons dû composer avec cette réalité. Par ailleurs, à terme, c'est-à-dire en 2005-2006, l'entente représente l'injection de 50 M $. Il s'agit de l'injection la plus importante dans la masse salariale des profs de cégep depuis de nombreuses années ! Ce n'est pas rien. Je rappelle que la proposition initiale du gouvernement était de transposer l'entente conclue pour le personnel enseignant du primaire-secondaire au collégial et que cela aurait représenté une somme de 28 M $.

De plus, une fois que le dossier de l'équité salariale sera réglé, on devra se pencher sur la question de la valeur des emplois des catégories mixtes, comme la nôtre.

L'une des balises qui avait été déterminée par la réunion du regroupement cégep de novembre 2002 stipulait qu'une entente au sujet de la restructuration salariale et des services professionnels rendus ne devait pas handicaper la négociation de nos demandes sectorielles. Je dis que l'entente, au fond, nous donne un coup de pouce pour aller plus loin. ▲

# Une enquête auprès des membres du regroupement privé

**Au cours de l'automne dernier, les 26 syndicats membres du regroupement privé ont été interrogés par le comité *école et société*sur l'intégration des technologies de l'information et de la communication. Les résultats de cette enquête ont permis de dresser un portrait de la situation et permettront l'élaboration d'un plan de développement, par le biais d'ententes de travail, pour un meilleur contrôle des impacts des TIC sur la profession.**

**Céline Twigg**
*déléguée à la coordination du regroupement privé*

À l'ère des communications, la vive concurrence entre les établissements d'enseignement privés justifie souvent les budgets consacrés à l'informatique. En effet, le choix d'une école dépend de plusieurs facteurs, dont celui de la qualité, ou mieux encore, de la modernité de l'infrastructure informatique de l'établissement scolaire. Au-delà du parc informatique dernier cri ou du nouveau programme « maison » de type multimédia, se cache une réalité professionnelle beaucoup moins attrayante.

## Des effets pervers

L'enquête révèle que le nombre de postes de travail disponibles pour les enseignantes et les enseignants est insuffisant ou inadéquat pour répondre aux besoins pédagogiques. Par exemple, l'équipement réservé aux enseignants est souvent désuet par rapport à celui mis à la disposition des élèves si bien que, pour développer adéquatement une activité pédagogique, l'enseignant doit travailler au laboratoire qui ne lui sera accessible qu'en dehors de l'horaire quotidien des cours. À ce manque de soutien technique, s'ajoute l'absence d'une politique institutionnelle d'intégration des TIC. À moins d'être contraints à intégrer les nouvelles technologies par la mise sur pied d'un programme « maison » conçu par les directions pédagogiques, l'enquête indique que la prise en charge du développement relève principalement d'initiatives personnelles.

Photo: Alain Chagnon

Qu'il s'agisse ou non d'une décision personnelle, tous les enseignants consultés affirment qu'une approche d'intégration des TIC dans l'enseignement entraîne un alourdissement marqué de la tâche, et ce, autant lors de la conception que de la diffusion des cours. Les horaires actuels de travail prévoient peu de temps pour le travail personnel ou en équipe. Réaliser un projet à l'aide d'outil informatique en requiert beaucoup et le transmettre exige un encadrement personnalisé auprès des élèves. Pour réussir ce tour de force, plusieurs doivent consacrer leurs soirées, leurs fins de semaine et même parfois une partie de leurs vacances.

Le succès de l'intégration des nouvelles technologies en éducation repose aussi sur une formation accessible à l'ensemble du corps enseignant. Or, l'enquête indique que près de la moitié des répondants n'a pas obtenu une telle formation. Quant aux autres, il se dégage une insatisfaction par rapport aux apprentissages reçus. D'ailleurs, force est de constater que peu de conventions collectives définissent des comités paritaires de perfectionnement.

## Pour une réorganisation du travail

À la lumière des résultats obtenus par cette enquête, il devient important que les syndicats membres du regroupement privé élaborent ensemble une politique de développement. Les prochaines ententes de travail devront mieux circonscrire la tâche des enseignantes et des enseignants en regard à l'utilisation des nouvelles technologies. La conception et la diffusion d'un cours ou d'un projet appellent de nouveaux contextes de travail dont il faudra tenir compte.

Outre la nécessité d'une redéfinition de la tâche, l'élaboration de la politique devra chercher à protéger les droits d'auteurs, les droits de suite et les compétences reconnues. Elle devra inclure des mécanismes qui obligent l'employeur à fournir aux enseignants un matériel informatique adéquat et accessible. Elle devra aussi favoriser la mise sur pied de comités paritaires de perfectionnement qui permettront aux enseignants la prise en charge de leur formation. ▲

# Solidarité chez les précaires de l'enseignement supérieur

***En octobre 2002, Montréal accueillait la cinquième conférence de la COCAL (Coalition of Contingent Academic Labor). Cette coalition de syndicats et d'associations de professeur-es d'Amérique du Nord se préoccupe de la précarité grandissante dans l'enseignement supérieur. La FNEEQ a participé à l'organisation de ce colloque auquel ont pris part quelque 225 personnes.***

**Marie Blais,**
*déléguée à la coordination du regroupement université*

C'est sous le thème *Un nouveau défi*, que plusieurs collègues québécois, canadiens, états-uniens et mexicains ont témoigné de leurs expériences syndicales. Pendant que certains soulignaient leurs avancées en matière de négociation, de mobilisation ou de coalitions intersyndicales, des collègues états-uniens exposaient les difficultés de se syndiquer. Selon un représentant de l'*American Association of University Professors* (AAUP), près de la moitié des états empêchent la syndicalisation des enseignantes et des enseignants aux États-Unis.

Le COCAL est aussi un lieu de réflexion et d'échanges sur les enjeux qui affectent l'enseignement supérieur: l'enseignement à distance, les conditions de travail, l'intégration institutionnelle des précaires. Le cheminement de carrière à l'université, les clauses passerelles et la stabilisation de l'emploi ont fait l'objet de nombreux débats.

Les chargé-es de cours québécois ont découvert que grâce à leurs actions concertées, leurs conditions de travail sont généralement supérieures à celles que vivent les collègues à statut précaire de la coalition. Cependant, il semble que dans plusieurs universités américaines, le statut de chargé de cours peut mener à la permanence.

Les collègues états-uniens et canadiens s'inquiètent grandement des accrocs à la liberté académique. Un parallèle est établi entre les professeur-es et les journalistes, entre la liberté académique et la liberté d'expression. Pour les précaires, la situation peut devenir cruciale car une intervention jugée non conforme peut signifier la fin du lien d'emploi.

Photo: Richard Lavallière

Avec l'appui du Conseil central du Montréal métropolitain, la FNEEQ avait organisé une marche fort colorée qui s'arrêtait au campus scientifique de l'UQAM, au Cégep du Vieux-Montréal et se terminait au Pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM. Les syndicats des chargé-es de cours de l'UQAM et de l'Université de Montréal conviaient les délégué-es du COCAL V à un cocktail de bienvenue.

## Perspectives

C'est en janvier 2001, lors de la conférence du COCAL IV qu'une première action concertée en Amérique du Nord avait été convenue. La première Semaine des enseignantes et enseignants à statut précaire (*Campus Equity Week*) s'est déroulée en octobre de cette même année.

Au COCAL V, la *Déclaration de Montréal* souligne l'importance de reconnaître la contribution des précaires et d'améliorer leurs conditions de travail. Toutes et tous se sont engagés à s'entraider et à se soutenir dans leurs luttes respectives. Un premier rapprochement pourra se réaliser par le biais des sites et des forums internet. Les forums de discussions indiquent des

Photo: Richard Lavallière

avancées ou font état de questionnements des syndicats locaux. Le site http://www.cewaction.org/ a été créé lors de la première action concertée et informe non seulement des actions nord-américaines mais aussi des luttes plus locales.

La prochaine activité nord-américaine, la Semaine des enseignantes et enseignants à statut précaire, se tiendra à l'automne 2003. Nous avons également discuté de la tenue de la prochaine conférence de la COCAL. Les représentantes et les représentants québécois auraient souhaité qu'elle se déroule à Mexico, compte tenu des discussions entourant les enjeux pour l'enseignement supérieur dans une éventuelle ZLÉA. Cependant, afin de soutenir les efforts de syndicalisation de certains membres de la coalition, c'est Chicago qui accueillera la conférence au printemps de 2004. Déjà, plusieurs représentantes et représentants de syndicats québécois ont manifesté le désir d'y prendre part.

Le colloque tenu à Montréal aura surtout permis aux chargé-es de cours du Québec de réaliser que partout en Amérique du Nord, malgré des réalités différentes, nous partageons les mêmes préoccupations. ▲

# Mondialisez nos solidarités

**Dans le cadre du COCAL V, François Cyr, vice-président de la FNEEQ, a livré une allocution qui a rallié les participantes et les participants. Ils ont salué la justesse des propos tenus. Nous en présentons ici des extraits.**

La prémisse est connue et acceptée : la précarisation du travail enseignant est un fait sociologique partout au sein des réseaux publics ou privés. En commençant par l'Amérique du Nord, puis en tissant peu à peu des liens à la fois souples mais combien solides avec nos collègues d'ailleurs dans le monde, nous réussirons à faire en sorte que soit connue et dénoncée cette situation de surexploitation dont sont l'objet les enseignantes et les enseignants précaires. Dans ce dessein, nous devons sortir de notre isolement et prendre les moyens nécessaires pour faire circuler massivement l'information d'un pays à l'autre. Qui sait, par exemple, que l'Assemblée nationale française, alors majoritairement à gauche, a voté une loi afin de résorber progressivement le travail précaire dans la fonction publique ? Qui, au Canada, a entendu parler de la grève des enseignantes et des enseignants précaires à Seattle ? Qui, au Québec, sait qu'il existe des législations aux États-Unis qui interdisent la syndicalisation aux salariés-es du secteur public ? Qui, d'entre nous, pourrait citer les revendications au cœur d'une des plus longues grèves de l'histoire des universités, l'Université de Mexico ? Il faut d'abord briser le mur du silence et de l'indifférence et faire en sorte que si demain un de nos collègues de Houston (Texas) est congédié pour activités syndicales, quelques heures plus tard son patron reçoive un télégramme de protestations du Syndicat des chargées et chargés de cours de Chicoutimi ! Il faut faire en sorte que si demain nos amis de Boston font grève, on discute de cette lutte dans nos assemblées générales. C'est comme ça que peu à peu nous apprendrons à mondialiser nos solidarités. Et pour ce faire, je vous fais la suggestion suivante, inspirée des outils de lutte que déploie le mouvement international contre la mondialisation : l'utilisation massive d'Internet. Envisageons de créer un portail unique en nos trois langues communes, sous le signe de la nécessaire solidarité syndicale des enseignantes et des enseignants précaires. Il faut qu'à notre prochaine rencontre, COCAL VI, nous puissions nous dire : la lutte commune des précaires de l'enseignement a progressé. Notre solidarité aussi !

Il y a 25 ans, le mot « précaire » n'était connu que de quelques latinistes connaissant sa racine (*precarius*), ce qui signifie quelque chose comme « obtenu par la prière ». Depuis, le mot est sur toutes les lèvres parce que le phénomène qu'il désigne caractérise fondamentalement l'organisation du travail dans nos sociétés néolibérales, où il n'est question que de flexibilité des conditions de travail, de compétitivité entre les entreprises, les institutions et les États. Si nous avons réussi quelque peu à civiliser la précarité tant au niveau collégial qu'universitaire, c'est qu'au départ nous n'avons pas hésité à poser dans nos propres rangs la dimension sociale de la condition des précaires. J'évoque ici la délicate, difficile, mais nécessaire question du partage du travail. Notre fédération syndicale représente les deux tiers des ensei-

Photo: Richard Lavallière

gnantes et des enseignants du collégial. Dans leur convention collective unique, il est clairement indiqué qu'un enseignant précaire, désireux de compléter sa charge de travail, aura prioritairement accès aux cours de l'éducation permanente (éducation des adultes) avant un professeur régulier désireux de faire du temps supplémentaire.

Un sociologue québécois respecté nous a même désignés comme les nouveaux prolétaires de l'enseignement supérieur. Il n'avait pas tort, Monsieur Marcel Rioux. Il faudrait ajouter que les prolétaires en haillons du début du 19e siècle et les intellos précaires, à Rimouski ou à Houston, du début du 21e ont peu de choses en commun. Peu de choses, sauf une. Essentielle, vitale pour la suite des choses. Il s'agit de cette aspiration profonde à la reconnaissance de l'importance de notre travail. Pour dire bref, en français, cela s'appelle la dignité. In English, it's call dignity. En español, se llama la dignidad.

## Une intuition

Au départ, à ce constat fondateur, à ce sentiment largement partagé, celui de notre situation d'exploités, s'est ajoutée une intuition également fondatrice. Cette intuition devient près de 25 ans plus tard une évidence scientifiquement vérifiable. Les chargé-es de cours sont là pour rester parce que leur insertion comme corps d'emploi au sein de l'institution prend racine au sein d'un phénomène plus large qui caractérise, au Nord comme au Sud, le monde du travail contemporain. Ce phénomène, c'est la précarisation du travail, décrit, quantifié et analysé par de nombreux experts. Ce travail précaire, flexible, sur appel, inscrit dans le cadre d'une relation contractuelle à durée déterminée, est le lot d'un nombre croissant de personnes salariées de tous les secteurs. Dans certains cas, la précarisation prend la forme du travail autonome ou dit autonome ; dans de nombreux cas nous n'avons que le douteux privilège de nous exploiter nous-mêmes.

Soyons intellectuellement très honnêtes. Il y a 25 ans, nous ignorions complètement l'ampleur du phénomène « précaire ». On nous affirmait même que notre volonté syndicale de civiliser cette précarité était à la fois vaine et conservatrice. Vaine, parce qu'un jour ou l'autre, toutes et tous allaient devenir des professeurs réguliers. Le phénomène « chargé de cours » n'était somme toute qu'un étrange accident de l'histoire, que la prochaine embellie économique allait naturellement résorber.

Conservateurs, puisqu'au lieu de réclamer à grand cri l'accès à des postes permanents, nous avions l'intuition qu'il fallait dès maintenant lutter contre cette exploitation en négociant des conventions collectives dont la finalité était de civiliser la précarité. Notre réflexe, puisqu'il s'agit bien de réflexe, fut de lutter dès maintenant pour changer concrètement notre vie quotidienne. En cela également, nous ressemblons un peu à ces fondateurs du mouvement ouvrier du 19e siècle : le dimanche, on lutte pour l'abolition de la bête. Le reste de la semaine, on combat pour civiliser la bête. La domestiquer. Améliorer demain notre quotidien. Être mieux payé. Mieux considéré. Plus respecté. Tout simplement.

C'est par l'action collective de type syndical, la plus concertée et la plus combative possible, que notre mouvement s'est développé. D'abord, dans un climat de grande hostilité de la part de nos employeurs qui ont multiplié les obstacles judiciaires pour freiner notre mouvement. Nous avons compris l'importance décisive de lier notre destin à celui de grandes organisations syndicales disposant du savoir-faire, des ressources permettant à notre jeune et fragile mouvement, aussi précaire que ses membres, de passer à travers cette étape décisive. Dit autrement, sans solidarité agissante et organique du mouvement syndical organisé, la lutte des travailleuses et des travailleurs précaires est vouée à l'échec. Bien sûr, cette insertion n'est pas sans susciter son lot de tensions, de conflits parfois, mais les syndicalistes progressistes savent bien que devant l'ampleur du phénomène de précarisation du travail observé dans toutes les catégories d'emplois, il est de leur devoir syndical d'organiser les inorganisés, à commencer par les plus précaires, c'est-à-dire les plus exploités. ▲

# L'esprit de Porto Alegre

**Précédant le Forum social mondial, s'est tenue à Porto Alegre, du 19 au 22 janvier dernier, la seconde édition du Forum social de l'éducation. Moins d'un mois après l'assermentation du président Lula, dans un contexte international marqué par l'imminence d'une guerre d'agression contre l'Irak, ces deux éléments de conjoncture ont fortement imprégné les innombrables discussions formelles et moins formelles au forum. Le premier symbolisant l'espoir, l'autre l'exact contraire du monde que nous voulons...**

**François Cyr**
*Vice-président de la FNEEQ*

Photo: Louis-Serge Houle

Réussite d'abord sur le plan de la participation : comparativement à l'édition précédente, on remarque que le nombre de délégué-es a doublé. On compte au-delà de 30 000 personnes venant de partout dans le monde, incluant une très forte présence d'enseignants et d'étudiants du Brésil.

Des centaines d'ateliers, d'événements culturels, des stands proposant une abondante littérature dans plusieurs langues. Dans le campement de la jeunesse, où s'organisent des milliers de jeunes dans le bien nommé parc de l'harmonie, ça discute ferme de paix et de guerre, de démocratie directe et d'autogestion. Drapeaux et bannières aux couleurs de la riche diversité du mouvement altermondialiste : du rouge, du noir, du vert. Du rouge surtout, la couleur du Parti des travailleurs du Brésil, source à la fois d'inspiration et de critiques.

## Synthèse impossible

Partout un foisonnement d'idées rendant impossible toute tentative de synthèse. Tout y passe : lutte contre la privatisation du système d'éducation, l'importance du droit à l'éducation comme droit social fondamental, l'expérimentation pédagogique, la condition enseignante au Sud, le rôle des mouvements sociaux, l'importance et les limites de l'action syndicale.

Mais le désordre n'est qu'apparent et peut insécuriser le participant habitué au ronron tranquille des colloques académiques bien réglés comme du papier à musique. On se donne plus du camarade que du cher collègue. Pas de discussions aux conclusions éminemment prévisibles, rien à voir avec le style guindé et l'autocongratulation qu'on retrouve dans l'univers académique. À Porto Alegre, *l'homo academicus* devient, un peu malgré lui, le porteur d'une parole militante. Militante mais toujours nuancée.

Porto Alegre, c'est autre chose: un lieu de dialogue où la qualité d'écoute est toujours au rendez-vous. Des problèmes de traduction ? Aussitôt l'assemblée proteste : on veut comprendre, on veut savoir. C'est ça l'esprit de Porto Alegre.

## Échos du Forum social mondial

**En marge du Forum social mondial, se sont tenues de nombreuses rencontres des différentes délégations du Québec et du Canada. Un large consensus se dessine pour organiser au Québec le Forum social mondial – Québec-Canada. À suivre.**

**Par ailleurs, il a été convenu que la prochaine rencontre du Forum social mondial se tiendra en Inde en 2004. Avis aux syndicats intéressés à y envoyer une ou un délégué: c'est le temps de commencer à s'y préparer !**

## Quelques lignes de forces

Synthèse impossible, donc, mais il reste plausible d'esquisser une nomenclature des lignes de force.

D'abord l'éducation dans son acceptation la plus globale, celle qui, têtue dans son humanisme, s'oppose avec virulence à toute proposition la dénaturant en formation pointue au service du marché. L'éducation qui rime toujours avec accessibilité. L'éducation pour toutes et tous, publiquement assumée, et ce, tout au long de la vie. Éducation qui sait faire converger les plus sévères exigences professionnellement avec l'adhésion aux principes constitutifs du bien commun. Une éducation qui remet au goût du jour et revendique fièrement son héritage des Lumières et ses valeurs démocratiques.

Une éducation qui, dans son substrat, reste soucieuse de paix et de citoyenneté, terriblement critique à l'endroit de l'approche utilitariste ambiante. Une éducation où, comme l'explique Jean-Marie Maillard, un syndicaliste français, il convient de former la personne, le citoyen et le travailleur.

Beaucoup d'enseignantes et d'enseignants à Porto Alegre. Des jeunes qui s'inquiètent d'apprendre avec Riccardo Petrella qu'il existe maintenant plus de 1700 universités créées par des corporations privées. Au sein desquelles on forme, comme des pièces de précisions, cadres techniciens et professionnels au service de besoins immédiats de la corporation. On est loin de *l'universalis*.

## Un programme de résistance et de lutte

Éducation et transformation : tel est le thème du forum. L'éducation n'y est jamais traitée en elle ou par elle-même comme un phénomène hors du social et du politique. On rappelle, suite à l'UNESCO, que 875 millions de personnes (dont 63% de femmes) n'ont pas accès à l'éducation.

Photo: Louis-Serge Houle

On écoute Kallash Satyarthi, cet enseignant indien, décrire les mobilisations populaires dans son pays contre l'exploitation du travail des enfants.

On discute, on écoute. Beaucoup. On écrit fébrilement comme dans un effort pour ne rien manquer. On sent dans les délégations ce désir de faire rapport, de rendre compte, de transmettre le maximum d'informations et un peu de l'étincelle de Porto Alegre.

Un esprit de résistance, de solidarité où l'on perçoit déjà l'esquisse d'une grande convergence politique. Politique dans son acceptation la plus éthique possible. Comme un mot d'ordre qu'on rédige dans un atelier de création collective.

Un projet qui pourrait réunir l'action des courants progressistes du syndicalisme enseignant ici comme ailleurs. Le *droit pour tous et toutes à une éducation de qualité tout au long de la vie...*

Pour les enseignantes et les enseignants, acteurs de première ligne de l'éducation, la pleine réalisation de ce programme est une condition nécessaire pour qu'un autre monde soit possible. Et c'est à Porto Alegre que s'en est esquissée l'architecture. Pas à Davos. ▲

## Lula en meeting

Foule immense, compacte, évaluée à 100,000 personnes. Le président tient meeting à Porto Alegre pour expliquer son geste qui n'est pas sans susciter critiques et interrogations. Lula ira à Davos. À l'autre bout de la planète sociale. Chez les autres, les riches, les puissants de ce monde qui se paient notre terre comme dit le slogan fétiche des altermondialistes.

Dans la foule, beaucoup de militantes et de militants du Mouvement des sans terre (MST), et d'autres courants critiques de la gauche brésilienne. Celles et ceux qui assument difficilement l'alliance électorale avec la droite modérée du Brésil, qui s'inquiètent de la composition d'un premier gouvernement.

L'accueil est chaleureux, mais on sent comme une réserve. Lula parle, explique qu'il n'a pas le droit de décevoir. Ni les Brésiliens, ni les autres peuples du continent. Il explique ce qu'il leur dira à ceux de Davos : avec 45 millions de miséreux, le Brésil doit réussir sa réforme agraire.

Il parle, dénonce, nuance, tempête, supplie. Lula est ému. Comme son auditoire qui salue ses propos militants d'applaudissements de plus en plus chaleureux! Surtout quand il dénonce la guerre, le protectionnisme intéressé des Américains et la responsabilité de son grand parti qui inspire les progressistes du monde entier.

Lula explique ce qu'il va leur dire à ceux de Davos. Le plus beau : deux jours plus tard, il a tenu parole. Il les a sermonnés, ceux de Davos. Il n'a sans doute convaincu personne de ce côté. Mais ils ont écouté la voix des peuples du sud et des espoirs de tous et toutes pour qu'un autre monde soit possible.

# facteurs d'impact sur la santé mentale des enseignantes et des enseignants

**Enseigner est une expérience fort stimulante mais qui nécessite que l'on se retrouve fréquemment plongé dans des rapports de communication interpersonnelle intenses et qui exige un apport émotionnel important. Ces facteurs peuvent représenter une source de «bon» stress par les défis stimulants qu'ils comportent, mais ils peuvent aussi générer une trop grande part de stress. Trop de stress est nuisible à la vie personnelle et professionnelle. Ceci peut se traduire par divers symptômes physiques (maux de tête, troubles du sommeil,...) ou psychiques (difficulté à se concentrer, irritabilité, sentiments dépressifs,...) et à long terme conduire à l'épuisement professionnel.**

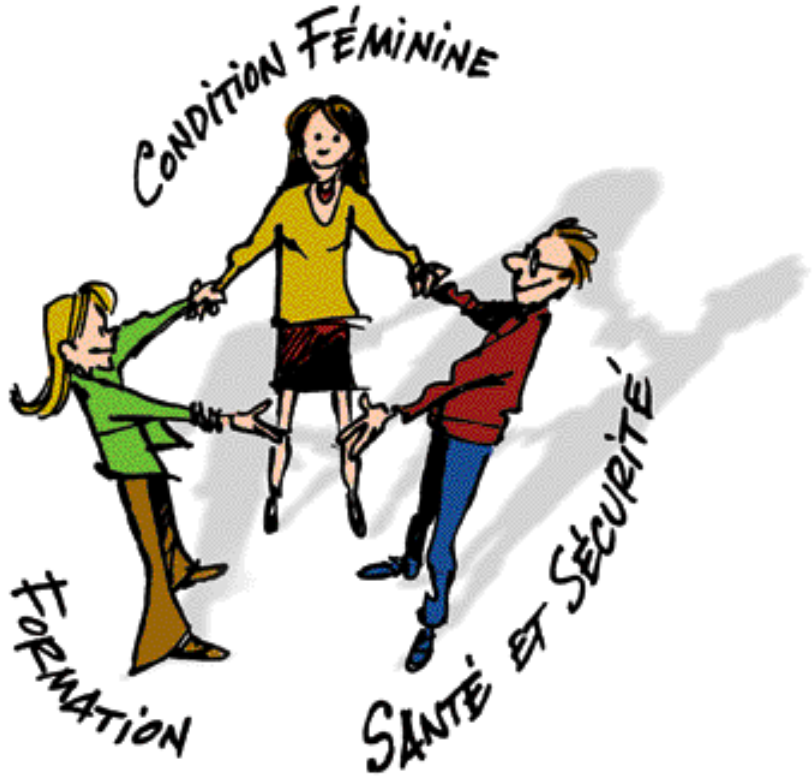


**Dominique Daigneault**
*Comité femmes*

La littérature insiste beaucoup sur les facteurs de risque individuels qui conduisent à l'épuisement professionnel. Par ailleurs, l'épuisement professionnel et les problèmes de santé mentale au travail proviennent aussi de nombreux facteurs environnementaux. Le harcèlement psychologique et la violence au travail peuvent constituer des éléments toxiques qui empoisonnent le milieu de travail et qui peuvent favoriser l'émergence de problèmes de santé mentale.

Dans la foulée des travaux du comité sur la santé et la sécurité au travail concernant la santé mentale et fort de son expertise au sujet du harcèlement sexuel, le comité femmes de la FNEEQ travaille à la rédaction d'un document d'analyse sur la problématique du harcèlement psychologique et de la violence au travail, document qui servira de base à une journée de réflexion et de formation sur cette problématique. Cette journée nous permettra d'explorer ce phénomène en analysant comment il se traduit dans la vie professionnelle des membres de la FNEEQ, selon la spécificité du travail de l'enseignement, et ce, quel que soit le niveau auquel nous enseignons ou le regroupement duquel nous provenons. Nous nous attarderons à ce qui caractérise nos environnements de travail respectifs et ainsi, nous pourrons amorcer une réflexion qui nous permettra de dégager éventuellement des pistes d'action spécifiques à l'enseignement lors du prochain congrès de la FNEEQ en mai 2003.

Cette journée de formation sera offerte deux fois aux syndicats de la fédération; soit le 21 mars à Québec et le 27 mars à Montréal. Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à vous y inscrire. ▲

# Éducation des filles en Afghanistan

Photo: Women For Women in Afghanistan

**Comme enseignantes et enseignants, nous savons à quel point l'éducation est une condition essentielle pour la construction d'une société juste, égalitaire et véritablement démocratique. Afin de donner suite à une résolution adoptée lors de son 60e congrès, la CSN promeut une campagne de financement afin de soutenir un projet relié à l'éducation des jeunes filles et des femmes en Afghanistan. Nous vous invitons à y participer.**

**Caroline Senneville**
*Vice-présidente responsable de l'action internationale et de la condition féminine*

La fin de la guerre en Afghanistan et du régime des Talibans n'a pas tout réglé. Même si en théorie, les femmes et les petites filles ont maintenant récupéré le droit à l'école, il y a tout un système d'éducation à remettre sur pied pour que l'accès soit réel. Les infrastructures et les outils de base font cruellement défaut et le rattrapage est important puisqu'une génération complète de femmes a été exclue des classes.

D'ailleurs, l'égalité des sexes en matière d'éducation primaire et secondaire dans le monde, surtout dans les pays en développement, est loin d'être atteinte. En voici pour preuve quelques données : le taux d'alphabétisme dans le monde est de 85 % pour les hommes, mais de seulement 74 % pour les femmes ; sur les 882 millions d'analphabètes recensés dans le monde, 64 % sont des femmes ; les deux tiers des enfants qui ne vont pas à l'école dans le monde sont des filles.

Photo: W4W in Afghanistan, Luke Powell

Pour concrétiser ce soutien, le bureau fédéral a appuyé la vente d'un objet de solidarité. Il s'agit d'un carnet contenant des signets autocollants identifiés à la CSN et portant l'inscription : *Pour l'éducation des jeunes filles en Afghanistan*. Le Centre international *Droits et Démocratie* sera chargé de mener l'argent à bon port.

Cet objet est en vente au coût de dix dollars. Si vous nous faites parvenir un chèque à la FNEEQ, nous nous chargerons de vous faire parvenir le nombre d'objets commandés.

## Semaine mondiale d'action

L'Internationale de l'éducation axera sa Semaine mondiale d'action 2003 sous le thème de l'éducation des filles. En l'an 2000, 155 gouvernements s'étaient engagés à réaliser l'éducation pour tous d'ici 2015. À l'heure actuelle, 88 pays pauvres n'atteindront pas cet objectif si de sérieux efforts ne sont pas entrepris. De plus, dans l'état actuel des choses, certains états affichent un tel écart entre le niveau d'accès des filles et des garçons que cela rend encore plus difficile l'atteinte d'une éducation primaire universelle.

La semaine mondiale d'action qui aura lieu du 6 au 13 avril prochain souhaite créer la mobilisation la plus large possible pour demander aux gouvernements des pays moins favorisés de soumettre un plan national d'éducation et d'enjoindre les chefs d'États et ministres des Finances du G-8 d'augmenter l'aide publique au développement (APD) consacrée à l'éducation. Car, malgré qu'il soit impossible de réduire la pauvreté sans éducation, seulement deux pour cent de l'APD est dédié à l'éducation de base. ▲

## Consultation populaire sur la Zone de libre-échange

# Une autre Amérique est possible

**Le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) a lancé une vaste consultation populaire sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). Le RQIC, et les organisations qui le composent, tiendront plusieurs activités afin de sensibiliser le plus de citoyennes et de citoyens possible aux enjeux d'une adhésion de leur gouvernement à la ZLÉA, dont la signature est prévue en 2005. Cet exercice sera complété par une consultation populaire prenant la forme d'un vote sur le sujet.**

La CSN, membre du RQIC, a mis sur pied des sessions de formation qui sont dispensées dans les conseils centraux, par ailleurs mobilisés par l'organisation du vote sur les divers lieux de travail. Elle a également entrepris une campagne, à l'intérieur d'un mouvement qui se développe à la grandeur des Amériques, du nord au sud, contre la négociation devant mener, en 2005, à la création d'une zone de libre-échange des Amériques.

À la FNEEQ, au-delà de l'appel lancé au sein des divers regroupements afin d'inciter le plus grand nombre de membres à participer aux sessions, les délégué-es à la réunion du conseil fédéral de décembre 2002 ont adopté une recommandation à l'effet de demander à tous les syndicats de la fédération de tenir un scrutin sur la mise en place de la ZLÉA.

La CSN est en campagne parce que :

- les enjeux sur nos conditions de vie et de travail sont très importants et nous sommes déterminés à prendre la place qui nous revient en tant que citoyennes et citoyens ;
- nous refusons que le droit au commerce et au profit prévale sur les droits individuels et collectifs, nationaux et internationaux ;
- nous refusons la domination des entreprises et de la finance sur les gouvernements et les institutions démocratiques par l'imposition d'ententes commerciales comme l'ALÉNA et la ZLÉA ;
- nous n'acceptons pas que des institutions comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce, qui n'ont aucune légitimité démocratique, concrétisent et renforcent cette domination.

### Dire non à la ZLÉA telle qu'elle se négocie actuellement

La consultation populaire sera ponctuée de mobilisations, d'activités publiques, de débats, de formation populaire. Les organisations membres du RQIC souhaitent conscientiser et vulgariser les enjeux de la ZLÉA. La question qui sera soumise au vote comporte deux volets : outre un appel pour rejeter la ZLÉA telle qu'elle se négocie actuellement, une proposition de solutions alternatives est également mise de l'avant.

Par exemple, on exige un processus de négociation plus transparent; la préservation intégrale du pouvoir d'État de légiférer pour promouvoir le bien commun, l'intérêt public, la démocratie, le respect de l'environnement, la primauté des droits individuels et collectifs sur le commerce et le profit ; et l'égalité entre les femmes et les hommes. La consultation populaire est non seulement un geste d'opposition politique, mais elle se veut aussi la démonstration qu'une autre Amérique est possible, comme le dit le thème de la campagne.

### Une initiative d'envergure continentale

La consultation populaire sur la ZLÉA au Québec s'inscrit dans une campagne continentale de lutte contre la ZLÉA, mise en branle par l'Alliance sociale continentale à la suite du Deuxième Sommet des peuples des Amériques, tenu à Québec en avril 2001. Les objectifs généraux de cette action ont été fixés à Porto Alegre, au Brésil, en janvier 2002. Il s'agit d'une action commune à travers les Amériques par laquelle se manifeste l'attachement des peuples des Amériques à la démocratie et leur détermination à forcer la transparence politique.

Au Brésil, où la consultation a déjà été réalisée, on a recueilli plus de 10 millions de signatures et les résultats indiquaient que 98 pour cent des personnes qui s'étaient exprimées se prononçaient contre le fait que leur gouvernement signe l'accord. Au cours de l'année, des initiatives semblables prendront forme au Chili, en Argentine et en Équateur notamment.

### La ZLÉA, c'est bien plus qu'une question de commerce !

Sommes-nous donc contre le commerce ? La réponse est évidemment « non » ! Le commerce fait partie intégrante de l'activité économique de nos sociétés, y compris, et particulièrement, le commerce interna-

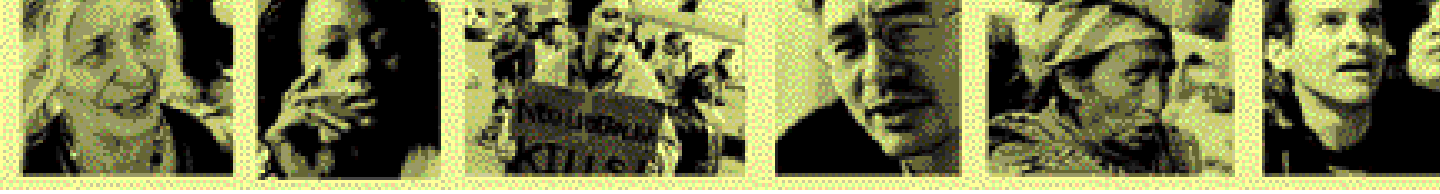

tional. Cela n'est même pas remis en question. L'organisation du commerce, par contre, les règles qui le régissent, le développement des marchés, tant en ce qui concerne les secteurs économiques que les régions géographiques, nous importent énormément, d'abord comme travailleuses et travailleurs, mais aussi comme membres actifs d'une société démocratique.

Derrière des données froides et neutres, présentées comme illustrations sans équivoque du bonheur économique, comme la participation à un marché de 800 millions de consommateurs, dont la production dépasse les dix mille milliards de dollars, ainsi que l'expansion du commerce, se cachent des réalités crues :

- le poids démesuré des États-Unis, tant dans la production totale (près de 80 %) que dans les exportations, qui illustre l'inégalité des échanges et des niveaux de développement ;
- la domination des milieux des affaires dans les négociations ;
- les attaques lourdes, déjà largement commencées dans l'ensemble des pays, contre les droits et les conditions de travail ;
- les menaces ouvertes contre la démocratie caractérisées par le fait qu'une seule entreprise, par ses contestations juridiques, peut défaire des décisions démocratiques des gouvernements (chapitre 11 de l'ALÉNA) et par le fait que les négociations sont menées dans le plus grand des secrets. Qui sait, en effet, quelles sont les propositions que le Canada, comme les autres pays, s'était engagé à déposer à la mi-février 2003 aux tables de négociation de la ZLÉA ? Sans compter la négociation permanente, qui dure depuis la signature de l'ALÉNA, visant à normaliser et à libéraliser l'ensemble de nos rapports avec les États-Unis et le Mexique ;
- la concentration de la production, biens et services, des finances et du commerce dans les mains de quelques grandes entreprises transnationales.

Voilà donc pourquoi il est urgent de dénoncer la situation et surtout le processus actuel de construction de la ZLÉA qui, si on n'y prête pas attention, consolidera les aspects les plus négatifs de la mondialisation. Il faut mettre en avant nos solutions alternatives. Il faut passer à l'action. Il faut voter !

Voter, c'est d'abord manifester notre profond attachement à la démocratie et à l'expression de la volonté populaire. Refuser la ZLÉA, c'est donc d'abord refuser le processus actuel qui nie la démocratie et les droits des peuples. Refuser la ZLÉA, c'est aussi refuser la domination du commerce et du profit sur tous nos droits individuels et collectifs.

## Du côté de la FNEEQ

**On sait bien que le secteur de l'enseignement supérieur est particulièr ement vulnérable à un éventuel accord. La pire menace qui pèse sur l'éducation est de transfor mer les dépenses de ce secteur, plus de 10 milliards de dollars annuellement au Québec, en marché pour des pr oduits éducatifs devenus mar chandi - ses. À nous de veiller à ce que cette menace ne devienne pas réalité !**

**Certains syndicats de la fédération ont déjà manifesté leur intention d'organiser un scr utin sur leur lieu de travail. La consultation peut être organisée avec les autres syndicats de votre établissement, qu'ils soient af filiés ou non à la CSN. De même, une collaboration avec les associations étudiantes est également envisageable, le mouvement étudiant s'étant fortement mobilisé dans le cadre de la ZLÉA. L 'impact auprès de la communauté sera d'autant plus grand.**

**Ce sont les conseils centraux qui sont responsables de l'or ganisa - tion des événements en lien avec la consultation et qui disposent de tout le matériel nécessair e. Un petit coup de fil au conseil central de votre région vous donnera l'élan pour mener à bien ce plébiscite.**

**Nous vous rappelons également que la FNEEQ a produit quelques outils, notamment une vidéo dont votre syndicat dispose, qui pourraient être fort utiles lors des activités que vous or gani - serez.**

**Nous comptons par ailleurs r en - dre publics les résultats des scrutins tenus dans nos syndicats affiliés dans le cadre du congrès fédéral qui aura lieu en mai prochain à Rimouski.**

# Le 4e forum mondial pour l'éducation des peuples

**Le 4e Forum mondial pour l'éducation des peuples (IV Foro Mundial por la Educación de los Pueblos) s'est déroulé du 27 au 30 novembre 2002 à l'Université de Colima, au Mexique. Robert Robitaille, pour le comité école et société, ainsi que Simon Robitaille, pour le comité d'action internationale, y ont participé. Ils esquissent les principaux enjeux évoqués au cours de la conférence.**

Organisé par la Confédération des éducateurs américains (CEA), à laquelle la FNEEQ est affiliée depuis 5 ans, cet événement a réuni la majorité des syndicats membres. La participation de représentants de l'UNESCO, du Parlement latino-américain, de l'Institut d'études syndicales de l'Amérique du Sud (IEESA) ainsi que de plusieurs chercheurs du monde de l'éducation est également à souligner. De plus, se sont joints à ces délégué-es, majoritairement latino-américains, des représentantes et des représentants de syndicats espagnols ainsi que de nombreux membres de la communauté universitaire de Colima. Au total, ce sont environ 300 personnes qui ont participé aux travaux de ce forum.

## Les objectifs du forum

Ce quatrième forum mondial s'inscrivait dans la continuité des travaux et des réflexions des forums latino-américains et mondiaux que la CEA organise depuis six ans. En effet, l'économie mondiale a atteint un niveau tel d'interdépendance et de globalisation que les organisations syndicales du continent doivent continuer de se concerter et d'échanger sur la façon dont ces changements affectent les populations. Dans plusieurs pays, la mise en oeuvre du modèle économique néolibéral a entraîné de grands mouvements de privatisation. Dans le monde de l'éducation, ce modèle se traduit par l'apparition grandissante de concepts tels *l'approche client, l'approche par compétences ou le rendement,* qui menacent l'avenir d'une éducation publique de qualité pour toutes et tous.

Ainsi, l'un des défis des intervenants du monde de l'éducation est de mesurer l'ampleur des changements qui se produisent actuellement, non seulement dans les structures sociales et économiques, mais dans la nature même des systèmes éducatifs. Il faut également évaluer les effets de cette nouvelle culture « globale » sur nos institutions.

Le forum avait donc pour but de dégager un espace de discussion pour les travailleuses et les travailleurs de l'éducation sur les thèmes suivants :

- les principales tendances dans les processus de décentralisation de l'éducation et du contrôle public de la gestion de l'éducation privée en Amérique latine ;
- l'impact des accords commerciaux sur l'éducation ;
- les expériences concrètes de participation des travailleuses et des travailleurs de l'éducation dans des projets éducatifs nationaux et de formation professionnelle ;
- les principales tendances et effets des nouvelles technologies en éducation ;
- le développement d'un projet éducatif et social de qualité pour toutes et tous ;
- le dossier de l'enseignement technique et professionnel dans le cadre d'un projet éducatif de qualité.

## Les ateliers thématiques

Les organismes syndicaux membres de la CEA ont été invités à présenter une conférence d'environ trente minutes sur un des thèmes du forum. Ces présentations étaient suivies d'une période de questions et d'échanges. Dans le cadre de l'un de ces ateliers thématique, la FNEEQ a fait une présentation au sujet de la « *Décentralisation de l'éducation au Québec : Un pas vers la privatisation et la marchandisation.* » Des représentants de la *Confederação Nacional dos Trabalhadores em Establecimentos de Ensino* (CONTEE-Brésil) et de *l'Associación Nacional de Educadores de Nicaragua* (ANDEN) ont également exposé des réalités spécifiques à leur situation nationale.

La présentation que nous avons faite soulignait que les réformes québécoises en éducation et le contexte organisationnel précurseur de changements (performance scolaire, le décrochage et la diplomation) deviennent des prétextes à la mise en place de nouveaux modes d'organisation du travail. Nous avons expliqué que les nouveaux pouvoirs des institutions d'enseignement collégial font en sorte que le processus accru de décentralisation augmente les spécificités du cursus de formation. De plus, le fait d'exclure les enseignantes et les enseignants du processus décisionnel de révision des programmes techniques ne fait que confirmer les diktats des entreprises sur les nouveaux programmes par compétence. L'ob-

jectif premier est de s'assurer que nous puissions compter sur une « ressource humaine ». Le ministère de l'Éducation se tourne maintenant vers un marché mondial. Par ailleurs, le déficit accumulé des collèges et des universités force les institutions en difficulté à faire preuve d'imagination, mais surtout à rechercher de *nouveaux modes de financement,* la compétitivité qui a cours ne se limite pas uniquement à offrir les meilleurs programmes mais implique également une course au meilleur partenariat école-entreprises. Le savoir devient « marchandise » et l'élève un « client/consommateur ». Mais l'École est également en passe d'être inféodée au monde marchand. Dans un contexte de globalisation, où la précarité et la flexibilité sont imposées par le monde économique, le système éducatif est prié de « s'adapter » en déstructurant le savoir au profit de « compétences » réduites au minimum dans le but de «former» des travailleuses et des travailleurs employables, flexibles et dociles. L'École est donc appelée à devenir une industrie éducative : la formation à distance devient un enjeu de premier ordre avec un marché de 300 milliards $ en 2002.

L'ensemble des débats de cet atelier a permis de démontrer que le processus de mondialisation, tel que prôné par le néolibéralisme, mène tout droit à la création d'un énorme marché. L'auditoire fut captivé. Les participantes et les participants ont pris conscience des dangers inhérents au contexte de compressions budgétaires (déficit zéro), au sous-financement et au désengagement de l'état qui ouvre la porte à un financement privé qui prend la forme de partenariats « écoles-entreprises».

Nous avons également assisté à l'atelier thématique traitant de l'impact des accords commerciaux sur l'éducation. Trois organismes y présentaient leur position, soit la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Confédération des travailleurs de l'éducation de l'Argentine (CTREA) et la centrale syndicale espagnole regroupant le plus grand nombre d'enseignants (FE-CC.OO).

La CSQ, dans une perspective canadienne, y faisait le bilan des diverses interventions syndicales des dernières années face à la ZLÉA. On y a donc fait mention, entre autres, du Forum éducation de Québec en avril 2001, du Forum éducation de Porto Alegre en janvier 2002, de l'établissement d'un secrétariat continental permanent (dans les suites du forum de Québec 2001) et de la participation des syndicats québécois à la grande consultation populaire à venir sur la ZLÉA. Le représentant argentin a pour sa part décrit les effets de la crise économique qui bouleverse son pays et a livré un véritable plaidoyer contre l'accord de libre-échange des Amériques. Quant à Marisol Pardo, la déléguée espagnole, elle nous a fait part des réalités syndicales dans les pays membres de l'Union européenne et des défis de concertation à venir pour les grandes centrales syndicales de ces pays, surtout en ce qui a trait à la mobilité de la main-d'œuvre.

## Les conférences plénières

Pas moins de neuf conférences plénières ont été présentées dans le cadre de ce forum. De toutes ces conférences, nous retenons surtout celle de Pablo Gentili, professeur à l'Université de l'état de Rio au Brésil et spécialiste des systèmes éducatifs en Amérique latine, et celle de M. Edgar Jiménez, directeur général de l'Institut d'études syndicales d'Amérique du Sud (IEESA).

M. Gentili a présenté une solution de rechange au développement néolibéral de l'éducation en Amérique latine. Bien que purement théorique, l'alternative présentée avait le mérite de présenter clairement ce que devraient être les assises d'un système d'éducation de qualité. D'après lui, le changement devrait prendre la forme d'un véritable programme politique, construit dans une action collective et participative afin que se dégage, au sein de la communauté, un sentiment partagé de la fonction sociale et démocratique de l'école. M. Gentili a fait allusion au système éducatif cubain et à la gestion participative de la ville de Porto Alegre au Brésil pour tenter d'illustrer les diverses facettes d'un tel changement. Enfin, il a posé et répondu à trois questions essentielles à l'élaboration d'un programme éducatif alternatif. À qui va s'adresser l'école publique ? Comment allons-nous gérer cette école ? Et avec qui – ou contre qui – allons-nous gérer l'école publique ?

Pour sa part, M. Jiménez nous a présenté une conférence intitulée *Impact et prospectives des dominantes géopolitiques actuelles sur le 21e siècle.* Après avoir décrit divers modèles démocratiques, M. Jiménez s'est attardé sur la politique extérieure américaine et ses impacts sur les pays d'Amérique latine. Il a entre autre souligné l'importance pour l'Amérique latine, dans un monde de plus en plus bipolarisé (États-Unis–Europe), d'augmenter ses liens avec ses partenaires naturels que sont le Portugal et l'Espagne, en plus de favoriser le modèle européen d'intégration.

## En conclusion

Les axes stratégiques en action internationale, que nous avons adoptés lors de la réunion du conseil fédéral de mai 2002, font état de l'importance d'entretenir et de développer des liens privilégiés avec des organisations syndicales de l'étranger, en plus de participer activement aux instances de la CEA. Ce quatrième forum mondial nous aura permis de rencontrer de nombreux intervenants du monde syndical sud-américain, de faire part de notre réalité syndicale québécoise, de faire connaître notre fédération et ses membres et de prendre conscience que les problèmes économiques vécus dans les pays d'Amérique latine mènent à une dégradation constante des systèmes d'éducation et à des situations que le président de la CEA, Fernando Rodal, qualifiait d'explosives.▲

# La vigilance s'impose

**Avec les projets de lois 123 et 124, le ministère de l'Éducation souhaitait notamment légiférer l'obligation faite aux écoles, aux collèges et aux commissions scolaires de se doter d'un plan stratégique et d'un plan de réussite. La FNEEQ, en collaboration avec les secteurs soutien scolaire et soutien cégep de la FEESP, a donné son avis sur ces projets de loi lors des commissions parlementaires qui se sont tenues les 28 et 29 novembre 2002. Depuis, ces projets ont été adoptés par l'Assemblée nationale du Québec.**

**Pierre Patry,**
*Président de la FNEEQ*
**Caroline Senneville,**
*Vice-présidente de la FNEEQ*

D'entrée de jeu, même si elles souscrivent aux objectifs de réussite du plus grand nombre, nos deux fédérations ont émis de sérieuses réserves quant à la pertinence d'inscrire dans une loi une telle obligation. En effet, nous craignons des mesures de contrôle excessif ainsi qu'une plus grande coercition de la part de l'État.

Les questions relatives à l'évaluation des résultats et à la reddition de comptes ne sont pas nouvelles. Au cours des dernières années, nous avons pu constater la mise en place d'un foisonnement de mesures et de mécanismes d'évaluation privilégiant souvent le processus au détriment des objectifs poursuivis. Ces approches ne font qu'alimenter notre inquiétude sur ce qui peut devenir objet supplémentaire de contrôle, de sanction, de comparaison, de concurrence et de compétition. La FNEEQ et la FEESP ont donc profité de ces commissions parlementaires pour réitérer leur vision de la réussite dans le monde scolaire.

Nous avons bien sûr commencé par dénoncer les effets souvent dévastateurs sur les différents personnels de l'éducation quand on leur demande d'atteindre des cibles de réussite, alors que cette dernière est, on le sait, multifactorielle. Les institutions d'enseignement et les gens qui y oeuvrent chaque jour ont l'obligation de mettre en place les moyens pour que les élèves et les étudiantes et les étudiants réussissent. Jamais ils ne pourront être tenus pour les uniques responsables du succès et de la réussite scolaire.

Nous avons donc insisté pour que les plans de réussite, et les plans stratégiques dont ils découlent, puissent tenir compte des besoins particuliers des milieux. Il faut se méfier d'un encadrement législatif qui pourrait conduire à rendre ces plans rigides, voire bureaucratiques, en leur faisant perdre toute adaptabilité.

Dans ce contexte, nous avons rappelé l'importance de la consultation des acteurs de première ligne que sont les différents personnels travaillant dans l'ensemble des réseaux. Nous avons notamment mis l'accent sur la contribution, trop souvent oubliée, des employés de soutien. En effet, on sous-estime parfois le travail accompli par celles et ceux qui sont pourtant en contact étroit, de façon formelle ou non, avec les élèves et les étudiants. Nous avons aussi voulu souligner le fait que, dans les établissements d'enseignement privés, il n'y a pas de conseil d'établissement comme il en existe pour chacune des écoles des commissions scolaires publiques, et qu'ainsi, il n'existe aucun mécanisme formellement légiféré de consultation des personnels, incluant les enseignantes et les enseignants. Du côté du collégial, nous avons souhaité, et obtenu, que la Commission des études, où siègent des membres de toutes les catégories de personnel, soit formellement consultée pour l'élaboration du plan stratégique.

Par ailleurs, nous avons soulevé des inquiétudes quant à l'influence que pourrait exercer le ministre sur la Commission de l'éducation de l'enseignement collégial. Le projet de loi lui accorde de nouveaux pouvoirs qui auraient pour effet de réduire ceux de la commission. Il est essentiel que cette dernière demeure indépendante du ministre et qu'elle conserve ses pouvoirs d'initiative.

Dans un contexte où il y a baisse d'effectifs scolaires, le danger est aussi grand de voir des écoles ou des collèges diminuer leurs exigences afin de présenter de meilleurs résultats. Pour éviter de telles manœuvres, toute mesure d'évaluation doit viser l'amélioration continue et surtout être accompagnée de mesures particulières d'aide et de support.

Après avoir connu d'importantes compressions budgétaires ces dernières années, il va sans dire que le milieu de l'éducation craint que ces nouvelles obligations légales ne servent de prétexte à d'éventuelles

compressions additionnelles. C'est pourquoi nous souhaitions que les lois à l'étude incluent des dispositions qui assurent qu'aucune mesure de financement n'aura pour impact de pénaliser financièrement les commissions scolaires, les écoles ou les collèges qui n'auraient pas atteint les résultats souhaités. C'est là la pire dérive que pourrait amener cette nouvelle obligation légale.

Enfin, lors de notre parution concernant le projet de loi 123, loi modifiant la Loi des collèges, nous avons fortement insisté pour que soit amendée cette loi afin que soit retiré pour les cégeps le pouvoir d'habilitation, c'est-à-dire, la possibilité que ces derniers puissent en arriver à émettre leurs propres diplômes. La FNEEQ s'est toujours opposée à cette possibilité, car nous considérons que cela aurait des effets désastreux sur le réseau collégial, favorisant son morcellement en attisant la concurrence entre établissements. Cette lutte incessante que mène la FNEEQ n'a pu connaître de dénouement heureux, compte tenu de l'absence de volonté politique de la FEC-CSQ et de la FAC. Il faut régler cette question. La FNEEQ poursuit donc sa bataille, notamment en maintenant le boycott de l'évaluation institutionnelle engagé il y a plus d'un an. La FNEEQ souhaite obtenir du ministre Simard le retrait de l'habilitation, même si elle devait être la seule fédération d'enseignantes et d'enseignants à conclure cette question.

En terminant, nous avons voulu rappeler que la réussite et la qualité des services ne sont pas uniquement fonction de ce qui est évaluable. L'écoute, la disponibilité, l'empathie, l'encouragement, le support, la « tape » dans le dos, tous ces gestes gratuits qui se vivent au quotidien dans les écoles et les collèges, ne sont et ne seront jamais mesurables. Pourtant, pour plusieurs, jeunes et adultes, ces gestes ont été le coup de pouce ou coup de cœur à leur persistance scolaire et à leur réussite. ▲

## Les fneequeries

### Certains anniversaires sont plus marquants que d'autres...

**à Rimouski,** on a festoyé et célébré 20 ans d'existence. Le SCCCUQAR a souligné le travail de chargé-es de cours qui y oeuvrent depuis la création du syndicat. On reconnaît sur la photo : Louise Bérubé, Jean-François Tremblay, Pierre Collin, Sylvie St-Laurent, Chantal Desrosiers, Lise Ouellet, Charles Trébaol, Pierre Jobin, Jean-Pierre Lusignan et Renald Doucet.

**à L'université Laval,** à la fois pour commémorer le 15e anniversaire et souligner la Journée nationale des chargé-es de cours, le SCCCUL dévoilait le 22 novembre 2002 une fresque sur laquelle sont inscrits les noms de tous les chargé-es de cours à l'emploi à la session d'automne 2002. Sur la photo, Danielle Chabot, présidente du syndicat.

**à Montréal,** toutes les personnes qui ont assumé la présidence du SCCUQ ont participé au lancement des activités marquant les célébrations du 25e anniversaire. Plus de cent trente personnes se sont jointes à Marie-Claire Chouinard, Langis Madgin, Marc Choko, Diane Lamoureux, Muriel Binette, François Blanchard, Stéphane Giraldeau, Suzanne Walsh, Luc Favreau, Nadine Pirotte, Robert Sweeney et Jocelyn Chamard. Ne manquaient que Laurie Girouard, décédé l'an dernier, et Robert Tremblay.

**Jean Pouliot,** président du syndicat des enseignants et des enseignants du Collège de Lévis a été élu au bureau fédéral à titre de représentant du regroupement privé. L'élection a eu lieu lors de la réunion du conseil fédéral de décembre 2002.

**Les préparatifs du congrès** vont bon train... Nous avons donc rendez-vous à Rimouski du 27 au 30 mai prochain. La prochaine édition de Carnets présentera les grandes orientations du Congrès. À lire !

# Consultation POPULAIRE

## sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA)

Une autre Amérique est possible !

NON

CSN

RQIC